Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Régularisation de charges

Par Brunovp

Bonjour,

Notre propriétaire, la CDC, nous a demandé le 22 mai 2026 la régularisation des charges des années 2022 et 2023.

Pour 2022, il nous apparait que cette demande est prescrite, faisons nous erreur. Nous l'avons fait savoir à CD par lettre recommandée avec AR et nous n 'avons eu aucune réponse.

Par ailleurs pour 2026, ,nous avons demandé la communication des pièces justificatives, certaines rubriques nous apparaissant comme fantaisistes. Même lettre recommandée, même absence de réponse, si ce n'est des lettres de rappel.

Que pouvons nous faire ?

Merci d'avance
Cordialement